

Pompertuzat magazine

Mairie de Pompertuzat

Jane Dieulafoy : une Pompertuzienne exceptionnelle !

1916 – 2016. Il y a cent ans, Jane Dieulafoy s'éteignait dans son château de Langlade situé non loin du Canal du Midi, dans la plaine pompertuzienne. Pour le centenaire de sa disparition, la commune a organisé plusieurs événements, afin de permettre aux pompertuziens de la découvrir ou de mieux la connaître.

Un premier hommage lui a été rendu au mois de juin, pendant la fête de village, lors du feu d'artifices. Les spectateurs ont pu ainsi découvrir les différentes facettes de la vie de Jane Dieulafoy, tour à tour : Soldat de la république, archéologue, écrivaine et infirmière. Son destin hors de commun a été évoqué par une féerie de couleurs.

Au mois de septembre, les journées du patrimoine ont montré une facette plus intimiste de la vie de Jane Dieulafoy. Lors d'une exposition préparée par Claudine Lajoie-Mazenc, avec le soutien de la



municipalité et de Christine Galvani, de l'association Abarejadis et des petits neveux de Jane, la famille Garres, les visiteurs ont pu admirer plusieurs objets prêtés par des descendants, des admirateurs ou retrouvés dans les archives départementales et appréhender ainsi sa vie quotidienne dans le Pompertuzat des siècles antérieurs. Les découvertes archéologiques de la famille Dieulafoy, toujours exposées au Musée du Louvre ont été évoquées au travers de photographies, dessins et gravures.

Deux tables rondes, ont été co-animées par Manijeh Nouri, iranologue et conférencière, Audrey Marty, documentaliste rédigeant un livre sur Jane et la famille Garres. L'environnement quotidien du couple a été un peu dévoilé grâce aux connaissances ou aux souvenirs des orateurs. Chacun a pu mesurer la grandeur du personnage qui a certainement influencé, par ses actions, la vie des femmes d'aujourd'hui.

Edito du Maire

Après une nouvelle année malheureusement similaire à la précédente, nous avons dû affronter des dommages collatéraux, certes moins dramatiques que les évènements eux-mêmes, mais néanmoins contraignants pour l'ensemble de la population. La sécurité étant notre principale préoccupation, nous avons mis en place plusieurs mesures autour du groupe scolaire et lors des différentes manifestations. Je remercie les pompertuziens d'avoir accepté ces contraintes avec pragmatisme.

L'année 2017 sera une année de décision au niveau national. Pour la commune, elle sera celle de l'adoption du nouveau Plan Local d'Urbanisme, en remplacement du POS actuel. Au travers de ce PLU, nous préparerons l'avenir de notre commune que je souhaite accueillante tout en gardant sa ruralité qui en fait tout son charme. Loin d'une course à la construction effrénée, nous garderons cet équilibre entre les besoins de la population et les services proposés. Plusieurs chantiers sont en cours d'étude : les pompertuziens pourront prochainement faire enfin leurs courses à proximité de leur lieu de résidence. Les études du futur espace des associations seront poursuivies afin de l'adapter au besoin des associatifs et aux financements communaux. En 2017, nous poursuivrons nos efforts de réduction des dépenses communales afin de pouvoir financer nos projets. Le recensement du début d'année devrait donner une image réaliste de la population et permettre à l'administration d'adapter nos dotations de fonctionnement.

Je vous souhaite de partager en famille la période des festivités. Dans ce monde mouvementé, profitez un instant de la magie de Noël.

Bonnes fêtes à tous

Christine Galvani

Comment connaître un peu plus Jane Dieulafoy ?

- en visitant le département des Antiquités Orientales consacré à l'Iran au musée du Louvre
- en lisant les différents ouvrages écrits par Jane Dieulafoy : *La Perse, la Chaldée, la Susiane* ». Paris : Hachette 1887 ; rééd. : *Une Amazone en Orient : du Caucase à Persépolis 1881-1882*. Paris : Phébus, 1989 ; *L'Orient sous le voile. De Chiraz à Bagdad*. Paris : Phébus, 1990. *À Suse. Journal des fouilles (1884-1886)*. Paris : Hachette, 1888 ; *Parysatis*. Paris : A. Lemerre, 1890. Livret d'opéra mis en musique par Camille Saint Saens.
- en discutant avec Claudine Lajoie-Mazenc et Manijeh Nouri, lors de ses fréquentes venues à Pompertuzat.



Dernier appel pour le recensement !

Nous vous rappelons l'importance de se faire recenser, il s'agit pour l'État de déterminer le nombre d'habitants dans une commune afin de procéder à l'attribution des dotations nécessaires à la vie de la commune. Il aura lieu du 19 janvier au 18 février 2017.

Dans ce numéro :

Informations municipales	Pages 2-3
Délibérations du conseil municipal	Pages 4-5
Echos des derniers évènements	Pages 6-7
Etat civil	Page 7
Agenda, informations pratiques	Page 8

Informations municipales

Des noces de diamant à Pompertuzat

Il y a 60 ans, le 25 août 1956 à la mairie de Castanet-Tolosan puis le 30 août à Lourdes, Paulette et Louis Delga unissaient leurs vies, pour le pire et le meilleur. 60 ans plus tard, ils avaient réuni leur descendance pour fêter en famille leurs noces de diamant. Arrivés en 1960 à Pompertuzat, Louis, alors ajusteur aéronautique dans différentes grandes entreprises toulousaines, et Paulette ont élevé quatre filles Isabelle, Carole, Marielle et Laurence. Depuis, la famille s'est agrandie. Elle est maintenant forte de 8 petits-enfants et 6 arrière-petits-enfants. Beaucoup sont restés à proximité de la maison familiale ou dans les communes environnantes et tous étaient présents pour ce repas exceptionnel. Questionnés sur la manière de réussir une aussi longue vie commune, Paulette et Louis ont parlé de compréhension, tendresse et respect, mais ils ont aussi rappelé avec malice qu'il fallait savoir aussi se disputer. L'air de Pompertuzat doit être propice à la longévité conjugale !



Folklore, victuailles et bonne humeur



Mise en place du marché de Noël

Les marchés originaux

Depuis plusieurs années, beaucoup de Pompertuziens ont pris l'habitude de fréquenter le marché hebdomadaire du vendredi soir. Des produits de qualité y sont proposés par des producteurs locaux fidélisés grâce au travail continu d'Alain Glizières, l'élu en charge de son organisation.

Quelques fois par an, à l'initiative des membres de la commission sociale, ce marché prend une plus grande ampleur. En juillet, il s'est poursuivi tard dans la nuit, se transformant en un barbecue géant et improvisé, permettant aux participants de mettre en application le vieil adage « directement du producteur au consommateur ». En sus des provisions de bouche, certains ont pu s'initier aux danses traditionnelles au son de l'accordéon et du biniou, grâce à la participation du groupe folklorique « le Poutou de Toulouse » ou au boogie-woogie avec l'école toulousaine R.A.G School.

Le dernier week-end de novembre, la commission sociale a organisé son traditionnel Marché de Noël, où la plupart des exposants sont des artisans ou des amateurs locaux, voire communaux. L'année 2016 aura été marquée par une très forte participation des exposants et des visiteurs, récompensant ainsi les efforts des membres de la Com Sociale et de M-C Mercier, l'élu présidente. Un avant gout des festivités de Noël, avec en plus la venue d'un visiteur un peu bedonnant et vêtu de rouge !

Toujours autant d'animations à la bibliothèque

Fidèle à sa vocation de la promotion de la culture écrite et dessinée, la bibliothèque de Pompertuzat, sous l'impulsion de son animateur Damien Crouvezier, a repris pour ce dernier trimestre ses différentes manifestations culturelles. L'une des premières manifestations était consacrée aux œuvres noires : « le Polar ». Dans le cadre de Toulouse Polars du sud, le 8ème festival international des littératures policières, Damien avait invité les Moments 2 M à venir lire quelques œuvres d'auteurs de tous les continents et plus particulièrement des Amériques du Sud. Marc et Maryse ont pu ainsi faire partager leur passion à un public attentif et ont même proposé un petit récit de leur cru. Dans le courant du mois d'octobre, Jeremy Philippeau a présenté, des contes africains « à l'ombre du Baobab ». Ludiques et informatifs, ces récits ont enchanté le public venu nombreux (dont les enfants du centre de loisirs et des résidents du Foyer Pierre Henri de Baziège).



Damien et les Moments 2M

Les cycles des bébés lecteurs continuent, ainsi que les lectures de contes, d'albums, de poésies et de coups de cœur.

Mis en place depuis 2013, une animation propose des jeux d'écriture et est ouverte à tous et à toutes. Ce n'est pas un atelier pour apprendre à devenir écrivain - juste des écrivants ayant envie de s'amuser avec les mots.

La bibliothèque de Pompertuzat relaie le « Concours de nouvelles 2017 ». Ce concours, organisé par le « Lecteur du Val (association de bibliothèques du Lauragais) est ouvert à tous. C'est un concours d'écriture de texte court, commençant obligatoirement par la phrase :

"Bouche bée, elle fixe le grand orgue accroché sous la rosace : l'un des tuyaux a bel et bien disparu !"

Les principales règles sont les suivantes :

- le texte peut être rédigé en français ou en occitan (voir le règlement spécifique pour l'occitan) ;
- il doit être contenu en 6 pages maximum (*30 lignes par page, police classique corps 12, 15 000 signes maxi*), recto simple, foliotées, agrafées, non signées, et avoir un titre obligatoirement ;
- il est à remettre (en 6 exemplaires pour les textes adultes ou 4 exemplaires pour les textes jeunes) au plus tard le mardi 21 février 2017 à la bibliothèque de Pompertuzat ou celles de l'association ou doit être à envoyer par courrier postal à l'adresse : Lecteur du Val - 1, route de Pompertuzat - 31450 DEYME – France.

Les participants seront divisés en cinq catégories : Adultes, Jeunes Lycée, Jeunes Collège, Enfants, Occitan.

Fidèle au principe de « culture pour tous », toutes les animations proposées sont gratuites, renseignements sur le site de la bibliothèque ou au : 05.62.18.43.57

L'art à Pompertuzat

Décidément, la culture des arts plastiques/graphiques est vraiment implantée à Pompertuzat. Depuis le mois de septembre, les expositions se sont succédées et le nombre de visiteurs n'a jamais fléchi, témoignant ainsi de l'amour des pompertuziens pour la culture et les belles œuvres. Il est vrai que certaines expositions ont été de qualité exceptionnelle. De grands artistes mondialement reconnus ont côtoyé des artistes de renom plus modeste mais aux qualités artistiques déjà éprouvées. A l'image des grands galeristes, Bernard Six arrive toujours à dénicher des nouveaux talents ou à convaincre des talents confirmés à exposer dans la chapelle St Roch.

Ainsi, Jean-Pierre Perrault, Albert Guillou, Michel Maury et Ryton Cazenaze ont présenté plusieurs de leurs œuvres. Anciens des Beaux-Arts de Toulouse, membres de différentes associations d'artistes, exposants internationaux, tous ces artistes ont un talent reconnu et ont contribué au succès de cette grandiose exposition.

Les sites historiques et les paysages ariégeois de l'aquarelliste Ryton Cazenave, ont fait face aux gouaches, ariégeoises elles-aussi, de Michel Maury. Deux styles, pour un sujet similaire. L'un représente la douceur de la lumière, celle des matins brumeux, où l'on se prend à rêver, l'autre magnifie les couleurs éclatantes des atmosphères automnales. Un aquarelliste de génie face à un « Prince de la gouache ». Perpendiculairement, Bernard Six et Albert Guillou offraient chacun une vision très personnelle de la femme. Le premier la déstructure partiellement sous les traits de ses plumes, la noyant dans son imagination débordante et le second la plaque dans un univers figuratif où le désordre apparent est parfaitement contrôlé. Au centre, Jean Pierre Perrault a déposé ses sculptures, véritables odes à la femme. Il a régné dans ce quintet, une harmonie aux airs dissonants telle la partition d'un chef-d'œuvre contemporain, pour le plus grand bonheur des amateurs d'arts



Exposition des beaux arts

L'exposition d'Ely Bartha, Ligia Garboan et Tilia Weevers a elle aussi surpris les visiteurs.

Dès l'entrée, leurs regards étaient attirés par la tête figée d'un mouflon qui semblait les défier. Cette vision quelque peu surprenante était immédiatement adoucie par la profusion de toiles fleuries, aux couleurs chatoyantes pour certaines ou pastels pour d'autres.

En ouverture à cette saison très prometteuse, les artistes pompertuziens ont accroché leurs œuvres aux cimaises ou posé leurs sculptures dans la chapelle St Roch.

Pour certains, c'était une première. Ainsi les visiteurs ont pu découvrir de nouveaux talents dans des domaines très diversifiés comme la photographie argentine ou numérique, la peinture, l'aquarelle, la sculpture sur différentes matières.

Il y a 3 ans, Christiane Loubies et Bernard Six, les deux principaux instigateurs de cette exposition, avaient ajouté un nouveau challenge, celui de réaliser un tableau dans la rue en une journée.



La famille Segonds dans ses œuvres

Cette année, la journée des peintres dans la rue, a regroupé une vingtaine d'artistes venus de différents horizons ou régions : Béarn, Languedoc.... De très jeunes filles, Charlotte et Marie Segonds ont participé à cette animation en compagnie de leur maman et ont réalisé deux très beaux tableaux qui augurent d'un talent en devenir. Lors du vernissage de l'exposition, le public présent a voté pour l'œuvre « coup de cœur », réalisée par un palois qui a croqué à la plume, 7 paysages différents de la commune.



Les artistes de l'ouverture de la saison

Permanence électorale en mairie le 31 décembre de 9h00 à 12h00

Pensez à vous inscrire sur les listes électorales

Pour pouvoir voter en 2017, il est nécessaire de s'inscrire sur les listes électorales avant le 31 décembre 2016, au plus tard.

L'élection présidentielle se tiendra les dimanches 23 avril et 7 mai 2017 et les élections législatives auront lieu les dimanches 11 et 18 juin 2017.

Les électeurs sont normalement inscrits sur les listes électorales de leur commune de résidence. Toutefois, dans certains cas il convient de s'inscrire ou de se réinscrire sur les listes électorales.



Ceci concerne :

- les déménagements entraînant une modification du bureau de vote.
- les jeunes non recensés.

L'inscription peut se faire en mairie ou par courrier. Munissez-vous du Cerfa n° 12669*01 avec copie recto verso d'une pièce d'identité ou passeport en cours de validité, ainsi qu'un justificatif de domicile de moins de trois mois.

Le devoir de mémoire perpétué.

Vendredi 11 novembre à 11h du matin, quelques courageux ont bravé les intempéries et la froide atmosphère automnale pour honorer la mémoire des anciens de la commune morts pour la patrie et la liberté. Inscrits à jamais sur le Monument aux Morts pyramidal, unique en son genre, ils ne doivent pas tomber dans l'oubli, car ils ont succombé dans des petits matins, où la fumée de la poudre se mêlangeait aux brouillards glaciaux. La municipalité avait déjà rendu hommage à Jane Dieulafoy, l'illustre archéologue, morte il y a 100 ans. Elle a aussi tenu à déclamer tous les autres noms gravés dans le marbre sur les flancs de la pyramide. Après les discours officiels, le son du clairon a retenti, se répercutant dans les valons et les coteaux, rappelant ainsi un devoir de mémoire que le temps commencerait à estomper.



Délibérations du conseil

Nous vous rappelons que toutes les délibérations dans leur intégralité sont consultables en mairie et sur le site www.pompertuzat.fr

Délibération du conseil du 18 juillet 2016

ALAE

Dans le cadre de nos accords passés avec l'association Parenthèse, prestataire intervenant au sein du groupe scolaire pour les actions d'ALAE, Madame le Maire expose au Conseil Municipal la nécessité de signer un avenant à la convention pour l'année 2016. Il est à noter que le montant mensuel de la subvention versée à PARENTHÈSE est de 8 583,92 €. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal : accepte de renouveler la convention pour l'année 2016 avec l'Association Parenthèse, autorise Madame le Maire à signer l'avenant n° 08.

Modification du POS

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal : décide d'approuver le dossier de modification simplifiée du PLU tel qu'il est annexé à la présente ; dit que la présente délibération fera l'objet, conformément à l'article R 153-21 du code de l'urbanisme, d'un affichage en mairie durant un mois et d'une mention dans un journal ; dit que le dossier est tenu à la disposition du public à la mairie de POMPERTUZAT et à la préfecture aux heures et jours habituels d'ouverture ; dit que la présente délibération et les dispositions résultant de la modification du PLU, sont exécutoires dès l'accomplissement de la dernière des mesures de publicité.

Délibération du conseil du 26 septembre 2016

Modification des statuts de la communauté d'agglomération/transfert de compétences « compétences en matière de funéraire au titre de l'article L2223-40 du CGCT »

Considérant la majorité qualifiée prescrite par le Code Général des Collectivités Territoriales (article L.5211-17) pour entériner le transfert de compétences des communes à la Communauté; Considérant le rapport exposé par Madame le Maire,

Eu égard à l'intérêt pour le SICOVAL de porter à une échelle supra-communale l'implantation d'un crématorium, Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré décide :

ARTICLE 1^{er} : de transférer à la Communauté d'Agglomération, la compétence en matière funéraire, au titre des autres compétences exercées en lieu et place des Communes,

ARTICLE 2 : d'approuver la modification des statuts du SICOVAL en ce sens, rédigé comme suit : 4) en matière funéraire La Communauté d'Agglomération a compétence dans ce domaine pour créer et gérer, directement ou par voie de gestion déléguée, les crématoriums et les sites cinéraires associés destinés au dépôt ou à l'inhumation des urnes ou à la dispersion des cendres au titre de l'article L.2223-40 du Code Général des Collectivités Territoriales.

ARTICLE 3 : Le Maire est chargé de l'exécution de la présente décision.

Rue Valette, Effacement aérien des réseau France Télécom

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré : accepte la proposition financière présentée par la société ORANGE dont le montant s'élève à la somme de 1 833,63 € TTC, autorise Madame le Maire à signer toutes les pièces nécessaires au bon déroulement de cette opération, accepte d'inscrire la somme de 1 833,63 € T.T.C. sur le budget 2016 en section d'investissement, accepte d'effectuer le virement de crédits nécessaires tel que précisé sur la décision modificative n° 05.

Plan local d'urbanisme -Approbation du projet d'aménagement et de développement durables

Madame le Maire rappelle que par délibération n° 76 en date du 20 décembre 2013 prescrivant la révision du Plan d'Occupation des Sols de la Commune et transformation en Plan Local d'Urbanisme.

Le chapitre 3 du titre II du code de l'urbanisme fixe le contenu, la finalité et les procédures d'adoption ou de révision des Plans Locaux d'Urbanisme. C'est ainsi notamment que les PLU « comportent un Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) ».

Les orientations du PADD doivent être soumises en débat en Conseil Municipal et s'organisent autour de 4 axes : organiser le fonctionnement urbain du village et renforcer le lien social autour de l'Eglise – projet centre, préserver et valoriser le cadre de vie dans un objectif de qualité paysagère, maintenir une dynamique démographique raisonnable pour les années à venir en permettant l'installation de nouvelles populations et en favorisant le logement pour tous, favoriser le développement de l'activité économique et de l'offre de services.

Le DIAGNOSTIC TERRITORIAL et le PADD ont été présentés à la population en réunion publique le 29 août 2016 à 20h.

L'article L 153-12 du code de l'urbanisme stipule « qu'un débat ait lieu au sein du Conseil Municipal sur les orientations générales du PADD au plus tard 2 mois avant l'examen du projet du PLU ».

En conséquence, il est proposé au Conseil Municipal de débattre de ces orientations générales ainsi que des objectifs de la mise en révision, à la lumière notamment des explications et présentations suivantes :

AXE 1 :

Renforcer l'attractivité du cœur du village en créant un parc et une place et réorganiser les déplacements et développer les liaisons douces connectant le centre et quartiers résidentiels.

AXE 2 :

Protéger et renforcer la présence des trames vertes et bleues et en faire des éléments structurels dans le développement du village, maintenir et pérenniser l'espace agricole situé le long du Canal du Midi et le long de l'A61, préserver le patrimoine ancien bâti en cœur de village ainsi que les vues remarquables sur le grand paysage et valoriser les entrées de ville.

AXE 3 :

Pompertuzat souhaite développer un PLU lui permettant d'atteindre au maximum 3000 habitants à l'horizon 2030, toutes catégories sociales confondues : jeunes ménages, ménages avec enfants, personnes âgées. Au regard du PLH et de ses volontés d'accueil de population, Pompertuzat doit produire 306 nouveaux logements d'ici 2030, comprenant à la fois de l'accession à la propriété et de la location.

AXE 4 :

Conforter le pôle d'équipements et services de proximité à la population et permettre son développement pour répondre aux besoins de la population, conforter un pôle économique de proximité, le long de la RD 813 et développer les communications numériques pour conforter le développement du télétravail.

Délibération du conseil du 10 novembre 2016

SICOVAL – Participation schéma départemental d'aménagement numérique

A la demande du SICOVAL, le Conseil Municipal : accepte de modifier sur le budget de la Commune l'affectation de la participation au SDAN de la Haute-Garonne d'un montant de 2 513 € et de l'inscrire en section d'investissement au chapitre 204, autorise Madame le Maire à effectuer un virement de crédits. Le référent SDAN sera Michel LEGOURD.

Taxe d'aménagement

Considérant que la Commune a engagé une révision du Plan d'Occupation des Sols [POS] en vue de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme [PLU] par délibération du Conseil Municipal n° 76 du 20 décembre 2013, **Considérant** que le PLU ne sera pas approuvé le 26 mars 2017, ce qui entraîne la caducité du POS et l'application du Règlement National d'Urbanisme [RNU], **Considérant** que la taxe d'aménagement [TA] n'est pas instituée de plein droit dans les communes qui n'ont pas de PLU exécutoire, Le Conseil Municipal décide de : confirmer l'institution de la Taxe d'Aménagement sur l'ensemble du territoire, fixer le taux de la Taxe d'Aménagement à 5 % sur l'ensem-

SICOVAL – Modification des statuts de la communauté d'agglomération - Loi NOTRe

Considérant que les statuts de la Communauté d'Agglomération doivent être mis en comptabilité avec dispositions réglementaires posées dans la loi NOTRe par arrêté préfectoral avant le 31 décembre 2016,

En effet, la loi NOTRe est venue modifier la répartition entre les compétences obligatoires et optionnelles, l'intitulé de certains domaines ainsi que les modalités de leur exercice. Par ailleurs, pour certaines compétences ce sont les statuts qui définissent le contour de leur exercice car il n'y a plus d'intérêt communautaire.

Les principales modifications apportées concernent : Le développement économique qui intègre obligatoirement la promotion du tourisme [dont la création d'offices du tourisme], l'accueil et l'habitat des gens du voyage pour lesquels l'entretien et la gestion des aires deviennent obligatoires, la collecte et le traitement des déchets ménagers qui passe de compétence optionnelle à obligatoire, la suppression de l'intérêt communautaire pour les compétences supplémentaires et la définition précise de l'exercice des compétences dans les statuts,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'approuver la modification des statuts du SICOVAL.

SICOVAL – Approbation du projet de programme local de l'habitat 2017/2022

Madame le Maire expose à l'assemblée qu'elle a reçu notification de la délibération n° 2016-10-009 du Conseil de Communauté du SICOVAL en date du 3 octobre 2016 ayant pour objet l'approbation du projet de Programme Local de l'Habitat 2017-2022 du SICOVAL.

Madame le Maire rappelle à l'assemblée le déroulement de l'étude PLH, lancée par le SICOVAL au mois de janvier 2014, conformément aux articles R302-1 à R302-1-4 du Code de la Construction et de l'Habitation :

Phase 1 : élaboration d'un diagnostic habitat,

Phase 2 : définition d'orientations stratégiques,

Phase 3 : présentation d'un programme d'actions.

Cette étude a donné lieu à plusieurs réunions de travail rassemblant des élus, des techniciens du SICOVAL et des communes, des institutions (Etat, SMEAT, ...) et des professionnels de l'Habitat. Les contenus de ces différentes phases ont été présentés à l'issue de chacune d'entre elles en réunions de territorialisation, aux Commissions Aménagement de l'Espace et PLH et Solidarité et Cohésion Sociale et au Conseil de Communauté du SICOVAL. Face aux enjeux et problématiques mis en avant par le diagnostic territorial du SICOVAL, quatre orientations stratégiques sont définies :

Orientation I : maintenir l'attractivité du territoire du SICOVAL,

Orientation II : maîtriser la consommation foncière en polarisant le développement urbain,

Orientation III : répondre aux besoins diversifiés des ménages et les accompagner dans leurs parcours résidentiels,

Orientation IV : s'assurer de la qualité d'usage, de l'adaptation et de la performance énergétique des logements.

Elles s'appuient sur une large concertation avec les communes et sur une co-construction des perspectives de production de logements.

A partir de ces orientations stratégiques un programme d'actions est décliné autour des principales thématiques suivantes :

Les perspectives de production de logements par commune : un recensement établi avec les communes permet d'identifier un potentiel de 5000 logements familiaux sur la période 2017-2022. Ce potentiel est territorialisé par commune en fonction des caractéristiques propres à chacune d'elle ; La mise en place de niveaux d'intervention pour appuyer les communes dans leurs projets opérationnels ; L'offre de logements aidés : il s'agit d'orienter 25% de la production neuve vers des logements locatifs sociaux et de 20 à 40% vers des logements en accession à prix abordable selon les secteurs du territoire ; La gestion déléguée des aides à la pierre pour le logement social et l'accompagnement renforcé des communes et des organismes HLM pour une construction adaptée des logements aidés ; La gestion des demandes et des attributions dans le parc locatif social sera travaillée à travers l'élaboration du Plan Partenarial de Gestion de la Demande Locative Sociale et la Conférence Intercommunale du Logement ; La mise en œuvre d'une démarche BIMBY et l'identification du potentiel en renouvellement urbain afin de s'inscrire dans les principes de densification du tissu existant et de valorisation des secteurs déjà urbanisés ; La qualité des logements neufs avec notamment la mise en place d'une convention de partenariat avec CERQUAL relative à certification NF Habitat ; L'amélioration des logements existants à travers la poursuite du Programme d'Intérêt Général à destination des ménages modestes, la gestion déléguée des aides à la pierre, l'étude d'opportunité de la poursuite de la plateforme RENOVAL et l'observation et la veille sur les copropriétés privées pour repérer d'éventuelles fragilités ; Les logements dédiés pour répondre à des besoins spécifiques (l'hébergement d'urgence, le logement d'insertion et temporaire, le logement des jeunes et des personnes âgées, l'accueil des gens du voyage), dont le recensement fait état d'une perspective de 920 logements environ ; La poursuite de l'Observatoire Territorial de l'Habitat, lequel permet la réalisation des bilans annuels du PLH, l'évaluation des actions mises en œuvre, le suivi des dynamiques des marchés immobiliers,

Le Conseil de Communauté s'étant prononcé favorablement sur ces points :

Vu la délibération du Conseil de Communauté n°2013-12-02 du 2 décembre 2013 approuvant l'élaboration du PLH 2017-2022 du SICOVAL ; **Vu** la délibération du Conseil de Communauté n°2015-11-14 du 2 novembre 2015 approuvant la Phase 1 : élaboration d'un diagnostic habitat du PLH du SICOVAL ; **Vu** la délibération du Conseil de Communauté n° 2016-10-009 du 3 octobre 2016 approuvant le projet PLH du SICOVAL dans sa globalité ; Conformément aux articles L. 302-2 et R302-9 du Code de la Construction et de l'Habitation, les conseils municipaux des communes concernées disposent d'un délai de 2 mois à compter de la notification pour délibérer sur le projet de PLH. Après avoir entendu l'exposé du Maire, le Conseil Municipal délibère et décide d'approuver le projet de PLH du SICOVAL.

Échos des derniers évènements

« Trois versions de la vie » et deux versions des DéKalés

Après plusieurs représentations de sketches proches du café-théâtre ou du cabaret, les DéKalés, la troupe théâtrale du foyer rural, se sont essayés avec succès à un nouveau genre : une pièce du répertoire de Yasmina Reza, « Trois versions de la vie ». Lors de deux représentations dans la salle des fêtes devant un public connaisseur, les pensionnaires de cette troupe ont brossé avec humour, mais aussi avec lucidité, une tranche de vie de deux couples un peu « Bobos », où les personnages vivent une situation dont ils n'ont plus la maîtrise. La nature humaine est ainsi révélée avec plusieurs possibilités de réactions dans trois variations dont la finalité est similaire, mais le développement sensiblement différent.

Les acteurs, qui ne sont plus des amateurs, ont su donner au texte toute sa pertinence et son dynamisme, l'auteur jouant souvent avec les répliques, sautant du coq à l'âne avec délectation, afin de rendre la situation encore plus saugrenue et cocasse.

La nouvelle version des DéKalés est donc réussie et la maturité de cette troupe ne fait que s'amplifier, d'autant plus qu'elle est complètement autogérée tant dans son fonctionnement que dans sa mise en scène.

Devant le succès mérité, la troupe se produira hors des murs de la commune. Des séances de retapage à ne pas manquer !



Une ancienne de la compagnie Pomp'air en représentation

Au mois d'octobre, Laure Begon, une ancienne pensionnaire de la compagnie Pomp'Air est venue présenter une création de sa nouvelle troupe « les Morphaloups » : L'empire et toi de IXKO, mise en scène par l'auteur. Les Morphaloups est une jeune troupe de théâtre qui réunit des étudiants et des étudiantes autour d'une volonté de qualité et d'engagement.



Le pétanque club

Tous les samedis et dimanches, quand la météo est clémene et que la pluie reste dans les nuages, ils sont là, à côté de la salle des fêtes, les yeux fixés sur ces boules et leurs distances par rapport à la plus petite. Souvent, le promeneur s'arrête pour contempler l'adresse des joueurs, mais n'ose pas y participer.

Afin d'encourager les nouvelles inscriptions, le président Campos du Pétanque Club Pompertuzien organise des concours ouverts à tous. Le dernier a regroupé 15 doublettes. « Cette année, plusieurs nouveaux résidents ont participé à ce concours, dont le seul but était de permettre aux participants de jouer dans une ambiance conviviale. Nous participons ainsi à l'animation de la commune et nous espérons que ces nouvelles rencontres engendreront de nouvelles vocations et pourquoi pas de nouveaux licenciés. » Le concours s'est poursuivi de façon moins formelle ensuite, agrémenté d'un barbecue.

Les associations en assemblée générale.



Il y a des époques qui restent immuables. L'automne est la saison des feuilles mortes, mais aussi celle des assemblées générales des associations communales. Deux associations ont débuté la saison. Le challenge de la paix et l'AGEP

Beaucoup de passionnés de courses pédestres ont écouté avec attention le rapport moral du Président sortant du challenge de la paix : Serge Pauly. Celui-ci a rappelé le principal changement de l'année 2016, qui était aussi un challenge pour les organisateurs : la transformation de la course sur route des 10 Km en un trail de 18 km. Globalement les participants ont conclu que pour une première expérience, l'essai avait été transformé et que tous les coureurs avaient manifesté une forte satisfaction.

Quelques nouvelles idées ont émergé au cours des discussions, qui seront affinées lors des prochaines réunions. Il est probable que l'édition de 2017 comprendra le trial, ainsi que la traditionnelle course de 10 km et d'autres compétitions pour toutes catégories d'âges. Fort de ces succès, le bureau démissionnaire a été reconduit en totalité ; il est composé de Serge Pauly Président, Alain Calvet Vice-Président, Claude Henras Trésorier, Cécile Reina Trésorière adjointe, Joëlle Boucly Secrétaire, et Martine Mourge Secrétaire adjointe. De nouveaux adhérents se sont inscrits pour renforcer l'équipe.

L'Association de Gymnastique d'Entretien de Pompertuzat, l'AGEP s'est réunie elle aussi en assemblée générale. Le bilan moral présenté est largement positif avec un taux d'adhérentes constant avec plus de 91 inscrites à ce jour. Plusieurs disciplines et activités sont ouvertes et connaissent une forte fréquentation. La communication n'est pas non plus oubliée, avec une page Facebook et des diffusions par messagerie.

Pendant cette assemblée, plusieurs activités annexes ont été évoquées démontrant la générosité des adhérentes et des membres du bureau. L'AGEP a participé, en association avec les marcheurs de Pompert, au téléthon en organisant plusieurs marches dans le cadre des Coteaux aux côtés d'Elodie à Corronsac. Une collecte sera aussi organisée lors des séances de gymnastique pour la Maison des parents d'enfants hospitalisés. Le bureau a été renouvelé à l'unanimité, par acclamation des participantes, confirmant ainsi l'entente et la complicité entre les adhérentes et les membres du bureau.



Envie de marcher ?

- si vous aimez le vent fou qui décoiffe et envole les casquettes , l'odeur des sureaux en fleurs, l'humus des sous-bois qui rappelle les champignons, le camaïeu des verts du Lauragais au printemps,



- si vous aimez les champs de blé écrasés de soleil, les herbes folles de septembre, sentir la boue glisser sous vos chaussures, photographier la pervenche ou les violettes,
- si vous aimez sentir vos articulations se dégourdir, cette douce fatigue qui vous envahit après l'effort, l'eau de votre gourde qui vous désaltère, partager des moments de convivialité,
- si vous aimez lire une carte de randonnée pour faire croire que vous êtes perdu, prendre l'air une ou deux fois par semaine.

Alors n'hésitez plus, venez marcher avec nous, **Les Marcheurs de Pompert !**

Contact : Pierrick Préauchat Tel : 06 22 78 22 55 Mail : ppreauchat@free.fr



« Octobre Rose » à Danses pour Tous

Dans le cadre du mois d'information sur le cancer du sein, « Octobre Rose », Danses pour Tous a organisé 3 jours de manifestation en partenariat avec l'Institut universitaire du cancer de Toulouse Oncopole ; un « dress code » Rose a été mis en place pour tout le monde au Studio et une urne était à disposition à l'accueil pour les dons. Cette démarche avait pour but de sensibiliser les participants au dépistage du cancer du sein.

La clôture s'est faite avec une Zumba Party, le mercredi 19 Octobre à la salle des fêtes de Pompertuzat, où plus de 60 participants étaient présents malgré l'heure tardive.

Pendant ces trois jours, Danses pour Tous a pu recueillir 497€ ; ces fonds ont été reversés en intégralité à l'Institut de Recherche Claudius Regaud à l'IUCT Oncopole de Toulouse .



État civil

Mariages



Dorian SUARD
Auriane BUGAREL
30 juillet 2016



Mathieu BAUDRIN
Keissa HOCINE
21 juillet 2016



Vincent MANIN
Morgane PITOUS
20 août 2016

Naissances

Théo, Naël A. né le 28 juin 2016
Omja, Titouan, Diogène MORIN CAVAIGNAC né le 07 juillet 2016
Chloé, Corinne, Nadine SAVIANA née le 08 juillet 2016
Arthur, Louis, Diego DENACLARA né le 11 août 2016
Luna, Sylvie, Evelyne, Anastasia A.B. née le 10 septembre 2016
Léana, Chloé G. née le 03 octobre 2016
Anaïs, Clotilde, Françoise RIGAULT née le 18 octobre 2016
Inès GILARDIT née le 23 octobre 2016
Jules, André THEVENARD TRILLOT né le 04 novembre 2016
Lucie RAMBAUD née le 16 novembre 2016
Adrien Julian DUPRAT né le 24 novembre 2016



François BERÇOT
Marie-Claire VAISSIERE
30 juillet 2016



Pierre CABRERA
Pascaline DUGUÉ
27 août 2016



Jonathan GIL
Julie PEDELOUP
17 septembre 2016

Décès
LAURENT épouse BAYLE Lucie Olga décédée le 03 juin 2016
BOUTET Gilles Roch Luc décédé le 18 novembre 2016

Informations pratiques

VOTRE AGENDA JANVIER

15: Concert de la nouvelle Année à 16 h30
Ecole de musique du Foyer rural
Eglise de Pompertuzat

21/22 : Exposition peintures Chapelle Saint Roch
Contact : six.louisbernard@free.fr

21 : Repas des aînés organisé par la mairie.
Contact : mairie.pompertuzat@wanadoo.fr

22 : Animation dansante « Danse du village »
Salle Félix Verdun de 15 h 30 à 17 h
Contact : danse@foyer-rural-pompertuzat.fr

Permanences de nos élus

Madame Emilienne Poumirol
Emilienne.poumirol@elus.cd31.fr
05 34 33 32 70 ou 05 34 33 32 79

Tous les mercredis matin de 9h00 à 12h00 au sein de la Mairie d'Escalquens

Vendredi tous les 15 jours de 14h00 à 17h00 au sein de la mairie de Montgiscard

Les 1er vendredis du mois de 9h00 à 12h00 au sein de la Mairie de Ste foy d'aigrefeuille

Monsieur Georges Meric

Contact.g.meric@free.fr
05 34 33 32 26 ou 05 34 33 32 25

Tous les lundis matin de 9h00 à 12h00 au sein de la Mairie de Nailloux



Collectes de déchets

Emballages sauf verre :

22 /12/2016	02/02/2017
05/01/2017	16/02/2017
19/01/2017	02/03/2017



Pharmacies de Garde

Pour trouver la pharmacie de garde la plus proche de chez vous, vous pouvez composer le 118 918 ou vous rendre sur le site www.3237.fr

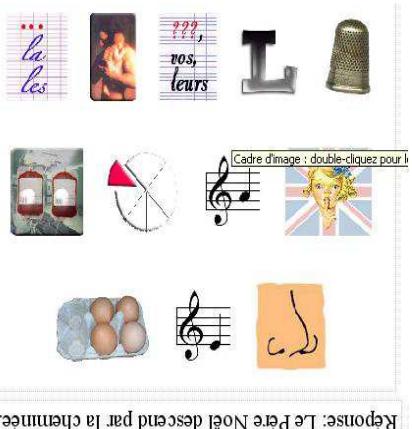


Commission communication :

Adresse : com.pompertuzat@gmail.com
Site internet mairie : www.pompertuzat.fr

LE PERE NOEL

X	P	T	R	W	M	T	R	W	E	R	C
B	U	X	E	M	K	D	H	P	U	W	G
F	S	N	I	T	U	L	D	F	C	P	V
J	Z	P	Y	E	B	N	I	M	E	R	C
N	U	I	T	M	J	O	A	H	N	N	N
W	M	S	E	R	U	S	S	U	A	H	C
R	B	N	V	C	Y	C	F	F	N	R	A
S	E	N	N	E	R	R	T	T	E	L	
A	C	A	D	E	A	U	X	H	E	T	G
P	F	M	A	K	O	W	T	D	A	T	C
E	B	A	R	B	E	I	W	E	U	O	X
N	R	T	R	A	I	N	E	A	U	H	E
BARBE					LUTINS						
CADEAUX					MANTEAU						
CHAUSSEURES					NUIT						
CHEMINEE					RENNES						
HOTTE					SAPIN						
LETTRE					TRAINEAU						



Reponse: Le Pere Noel descend par la cheminée.



Bibliothèque Municipale

Fermeture du mercredi 21 décembre à 18h00 au 04 janvier 14h00

Mairie de Pompertuzat

Lundi : 8h30-18h,
Mardi, 8h30-13h/14h-18h
Mercredi : 8h30-12h/14h-18h.
Jeudi : 8h30 - 13h.
Vendredi : 8h30 - 16h30.

Madame le Maire reçoit sur rendez-vous.

Permanence quotidienne des élus, rendez-vous conseillé pour une meilleure prise en compte des demandes : Tél : 05 34 66 62 10
www.pompertuzat.fr ou mairie.pompertuzat@wanadoo.fr

Mairie de Pompertuzat

Pendant les vacances de Noël le secrétariat de Mairie sera exceptionnellement fermé :

Du vendredi 23 décembre 2016 à 12 h
Jusqu'au lundi 2 janvier 2017 à 8 h 30

**PERMANENCE ELECTORALE
LE SAMEDI 31 DECEMBRE 2016
DE 9 H A 12 H**



Numéros pratiques

Gendarmerie Nationale de Montgiscard 17 ou 05 34 66 70 40

Samu 15 Pompiers 18 CHU Rangueil 05 61 32 25 33

Centre anti-poison 05 61 77 74 47 Purpan 05 61 77 22 33

Service départemental de l'eau et assainissement 05 61 17 30 30

EDF Urgence électricité 0 810 131 133

Sicoval Service relation aux usagers 0 805 400 605



Pompertuzat Magazine: #8; 04-05-06-07/2016

Directeur de la publication : Christine Galvani

Dépôt Légal : A parution

Comité de rédaction : S Aubert, O Pailloux, G Costes,

M Lamarque

Crédit articles et photos : O Pailloux, E Galvani

imprimé à 935 exemplaires sur papier PEFC

Imprimerie : DATAPrint by

ACOXOCA